

Retraite Silver



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les Partenaires de la marque qui atteignent le rang Silver pendant trois mois consécutifs pour la première fois dans leur aventure Young Living se qualifieront pour un voyage tous frais payés à la Retraite Silver Young Living.* La Période de qualification pour la Retraite Silver commence le 1er mai et se termine l'année suivante à minuit le 1er mai. Le troisième mois consécutif durant la période d'admissibilité sera décisif.

Au moment de la participation, le Partenaire de la marque éligible doit disposer d'un compte Young Living actif et être en règle avec Young Living pour participer à toute Retraite Silver Young Living.**

Si un Partenaire de la marque s'est qualifié pour la Retraite Silver, possède un compte Young Living actif et est en règle avec Young Living, mais n'est pas en mesure de participer à la Retraite Silver pour laquelle il s'est qualifié, il peut faire *une* demande de report pour participer à la Retraite Silver de l'année suivante.***

Pour vérifier le statut de son éligibilité ou demander un report, le participant qualifié peut envoyer un e-mail à l'équipe de reconnaissance des membres, à l'adresse suivante : recognition@youngliving.com.

**Le voyage tous frais payés est offert à une personne par compte Young Living.*

***Un compte Young Living actif est déterminé par les politiques et procédures du marché local. Pour être en règle avec Young Living, le compte doit faire l'objet d'un examen de conduite.*

****Pour assister à la Retraite Silver, le compte doit être actif et en règle au moment de la participation.*

LOGISTIQUE ÉVÉNEMENTIELLE

Les inscriptions seront ouvertes 3 à 4 mois avant la retraite.

Un service de traduction sera proposé sur place en fonction des besoins des participants.

Les Partenaires de la marque internationaux peuvent faire une demande de lettre de visa au moment de la qualification. Veuillez envoyer un e-mail à europeanrecognition@youngliving.com pour faire votre demande de lettre.

Pour toute autre question concernant l'événement, telle que l'inscription, le programme, les vols, l'hébergement, les repas et/ou les moyens de transport, veuillez envoyer un e-mail à l'équipe événementielle à l'adresse suivante : events@youngliving.com.

INFORMATIONS CONCERNANT LES INVITÉS

Les participants éligibles peuvent inviter un invité éligible à assister à l'évènement pour la somme de 500 USD.* Cette somme comprend l'hébergement, certains repas de la retraite, les cadeaux de la retraite, les activités de la retraite et les transports terrestres vers les activités de la retraite pendant l'évènement. En plus du prix de participation de 500 USD, les invités sont responsables du coût de leur billet d'avion ou de leur autre moyen de déplacement préféré.

Young Living est une entreprise familiale. Nous comprenons donc que les membres aient envie de venir avec leurs enfants. Ces derniers sont les bienvenus, mais Young Living ne fournira pas d'activités, de repas, d'hébergement, de transport ou de garderie pour les enfants. Les enfants ne seront pas non plus autorisés à participer aux activités de la retraite avec vous, à l'exception de la ferme de Mona si des places sont disponibles à bord des navettes. Les nourrissons sont les bienvenus à toutes les activités.

*Les invités éligibles doivent avoir au moins 2 ans. *Young Living se réserve le droit de déterminer si un ou une invité(e) est autorisé(e) à participer à des activités et/ou à des formations lors de la retraite.*

La Retraite Silver Young Living est un événement imposable pour le participant qualifié et, si elle est échangée, elle figurera sur le document fiscal 1099.